



# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école** Pointe-Olivier du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **jeudi 24 mars à 18 h 15** via la plateforme TEAMS.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :        Madame Sophie Dugrenier - présidente du CÉ  
                                      Madame Mylène Fournier - parent  
                                      Madame Julie Jolin - parent  
                                      Madame Marie-Pier S. Viger - parent  
                                      Madame Julie Aedo Bouchard – parent  
                                      Madame Isabelle Tremblay – enseignante  
                                      Madame Catherine Lussier – enseignante  
                                      Madame Marlyne Landry – enseignante et secrétaire  
                                      Monsieur Pierre-Yves Viens – membre de la communauté  
                                      Madame Annie-Mélanie Rioux – directrice

ÉTAIENT ABSENTS :        Madame Marie-Pier Brosseau - enseignante  
                                      Madame Julie Thériault – enseignante substitut  
                                      Madame Gladys Gutierrez – parent substitut  
                                      Madame Audrée-Ann Minville – professionnel  
                                      Madame Nancy Berger – personnel du service de garde  
                                      Madame Valéry Casavant – membre de la communauté

## 1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; le quorum étant atteint, la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Sophie Dugrenier, présidente souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

## 2. **Ordre du jour**

### [Résolution 2022-03-24-CÉ-01](#)

Il est proposé par madame Mylène Fournier d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 3. **Procès-verbal – CÉ du 3 février 2022 et suivi**

### [Résolution 2022-03-24-CÉ-02](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 3 février 2022 au moins six heures avant le début de la présente séance;



Il est proposé par madame Mylène Fournier d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 3 février 2022

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Période de questions du public**

Aucune question

**5. Représentant de la communauté**

Monsieur Pierre-Yves Viens explique qu'actuellement, la municipalité travaille pour rendre la rue Mgr-Phaneuf plus sécuritaire.

**6. Mot de la présidence**

La présidente souhaite la bienvenue à tous.

**7. Mot de la direction**

La direction nous informe qu'il y aura un nouveau projet au service de garde et on se souhaite de rester en santé pour la dernière partie de l'année.

**8. Information du Comité de parents**

Il n'y a pas d'informations supplémentaires.

Le Centre de Service a annoncé le départ de Madame Dominique Lachapelle à la fin de l'année scolaire.

**9. Points de décision**

**9.1 Calendrier scolaire 2022-2023**

[Résolution 2022-03-24-CÉ-03](#)

La direction présente les dates pour les journées pédagogiques mobiles qui seront, pour l'école Pointe-Olivier, les 9 décembre 2022 et 16 juin 2023.

**9.2 Sorties et activités**

[Résolution 2022-03-24-CÉ-04](#)

Madame Annie-Mélanie Rioux présente les ajouts d'activités et de sorties pour l'année 2021-2022 :

- 5 mai Triathlon
- 18 mai Athlétisme
- 27 mai Défi des Ambassadeurs
- 3 juin CIER à Richelieu pour les maternelles

Il est proposé par madame Julie Jolin d'approuver les propositions supplémentaires de sorties et d'activités pour l'année 2021-2022 telles que présentées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **9.3 Agenda 2022-2023**

#### [Résolution 2022-03-24-CÉ-05](#)

La direction mentionne qu'il y aura une augmentation de 10% à 18% sur le prix coûtant des agendas. Malheureusement, il n'y a pas beaucoup d'options disponibles selon nos critères. Nous pourrions donc faire d'autres soumissions pour 2023-2024.

Il est proposé par madame Marie-Pier S. Viger que la poursuite avec la même compagnie, cette année, malgré l'augmentation des coûts de l'agenda soit, approuvée pour l'année scolaire 2022-2023

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **9.4 Soutien financier du député de Chambly**

#### [Résolution 2022-03-24-CÉ-06](#)

Cette année, nous avons reçu 935\$ de la part du député de Chambly, monsieur Jean-François Roberge. Nous achèterons donc des bâtons de hockey pour favoriser l'activité physique sur la patinoire.

Il est proposé par madame Mylène Fournier que ce montant soit approuvé.

### **9.5 Critères de sélection des directions d'établissement**

#### [Résolution 2022-03-24-CÉ-07](#)

La direction quitte la réunion.

Le conseil d'établissement discute des critères qui semblent importants pour une direction à l'école Pointe Olivier. Les points choisis sont majoritairement les mêmes choix que l'année précédente. L'équipe constate que les points sont tous interreliés. La majorité des critères ont une cote de 5 sur 5 (5 étant très important).

Le formulaire est complété et sera envoyé au CSSDHR.

Il est proposé par madame Marie-Pier S. Viger d'approuver ces critères de sélections des directions d'établissement.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**



**9.6 Consultation des élèves (sondage annuel 2021-2022)**

[Résolution 2022-03-24-CÉ-08](#)

Mesdames Viger, Landry et Casavant se sont rencontrées pour créer un sondage basé sur le projet éducatif destiné aux élèves. Un des buts serait d'utiliser les mêmes questions l'an prochain. Les questions ont été bâties pour comparer les résultats de cette année et de l'an prochain afin de mieux répondre aux besoins des élèves.

Les questions touchent la lecture, l'environnement et les activités physiques.

Le sondage sera envoyé aux enseignants pour répondre en groupe-classe.

Il est proposé par madame Marie-Pier S. Viger d'adopter les questions du sondage.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Varia**

**Aucun**

**11. Levée de la séance**

[Résolution 2022-03-24-CÉ-13](#)

Il est proposé par madame Sophie Dugrenier :

Que la séance soit levée à 19h15.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Sophie Dugrenier**  
**Présidente du CÉ**

---

**Annie-Mélanie Rioux**  
**Direction**